

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 01 AVRIL 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 17 mars 2025, s'est réuni à la salle de la Manutention à Embrun, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents : MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GOURLAIN Mireille, SCARAFAGIO Stéphane, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOUD Chantal, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor (arrivée à 18 h 20), METTAVANT Colette.

Absents excusés : PARPILLON Christian donne pouvoir à AUDIER Marc, MARROU Jehanne donne pouvoir à Zoïa DEPEILLE, DIDIER Alexandre donne pouvoir à Chantal EYMEOUD.

Absents : SILVE Wiebke, RIFFAUD Jean-Louis, PELLISSIER Robert.

RAPPORT N° 2025/92 : Approbation du Compte Administratif 2024 : Budget annexe service assainissement.

Le conseil communautaire, réuni sous la présidence de Madame EYMEOUD, Présidente, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Madame EYMEOUD, Présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Considérant que Marc AUDIER a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Mme Chantal EYMEOUD, Présidente, s'est retirée et a quitté la salle pour laisser la présidence à M. Marc AUDIER pour le vote du compte administratif

La présentation du compte administratif peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat exercice précédent		33 278.99		565 218.49		598 497.48
Affectation du résultat		26 390.79				26 390.79
Résultats reportés		33 278.99		538 827.70		572 106.69
Opérations de l'exercice	2 318 201.59	1 985 297.01	1 572 725.86	1 779 070.79	3 890 927.45	3 764 367.80
TOTAUX	2 318 201.59	2 018 576.00	1 572 725.86	2 317 898.49	3 890 927.45	4336 474.49
Résultats de clôture	299 625.59			745 172.63	299 625.59	745 172.63

Restes à réaliser	636 856.33	484 113.49			636 856.33	484 113.49
TOTAUX CUMULES	2 955 057.92	2 502 689.49	1 572 725.86	2 317 898.49	4 527 783.78	4 820 587.98
RSULTATS DEFINITIFS	452 368.43			745 172.63		292 804.20

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après avoir délibéré, **DECIDE par 33 voix « pour » et 1 « abstention » :**

- **DE CONSTATER**, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser
- **DE VOTER ET ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.

La Présidente,



Chantal EYMEOUD